



Le 5 septembre 2022, Tours

TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le Conseil départemental souhaite apporter certaines précisions sur la mise en œuvre de sa compétence en matière de transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. En ce début de rentrée il convient de rappeler qu'il s'agit d'un transport en taxis collectifs mis en place parce que les enfants sont dans l'incapacité de prendre les transports en commun et/ou parce qu'il n'existe pas de ligne régulière de transport scolaire.

Si le Département assume la charge financière de cette compétence (2,7 millions € en 2021/2022) et l'instruction administrative et médicale des dossiers (direction des routes et des mobilités et MDPH), il en confie toutefois la mise en œuvre (organisation des circuits, recrutement des conducteurs, dotation en véhicules, formations...) à un prestataire via un appel d'offres, en l'occurrence MOBI-Loire depuis l'année scolaire 2021-2022.

A la date limite d'inscription fixée au 12 août 2022, 433 familles avaient fait le nécessaire pour procéder à l'inscription de leur enfant. Au 26 août, on dénombrait 570 enfants à transporter et aujourd'hui 5 septembre, ce sont 613 enfants. Chaque nouvelle inscription impacte l'organisation des circuits sachant qu'un délai de 5 jours ouvrés est octroyé au transporteur pour intégrer chaque nouvel enfant.

Des difficultés ont été signalées à la rentrée, relayées dans la presse. La cyber-attaque subie par le Conseil départemental n'a pas permis, comme cela aurait dû être le cas, de transférer les données entre les logiciels respectifs des partenaires. De mauvais horaires d'ouverture et de fermeture de certains établissements scolaires ont parfois, de plus, été communiqués au transporteur.

Le Conseil départemental a pleinement conscience des désagréments subis par les familles plus particulièrement cette année du fait de la cyber-attaque et il fera son maximum avec son prestataire MOBI-Loire, pour que le service fonctionne au mieux pour cette fin de semaine.